

# Isabelle Bilodeau

## Mémoire

le projet de Loi 124

## Tranquilité d'esprit

Présenté à

Madame Lamontagne

Par

Isabelle Bilodeau  
du CPE Chez Nous

21 novembre 2005

## *TABLE DES MATIÈRES*

Tranquilité d'esprit.....	3
Avenir de notre CPE.....	4
Conclusion.....	5

## **Tranquillité d'esprit.**

Voilà pourquoi nous avons choisi que notre fille adorée fréquente le CPE Chez Nous au lieu de la garderie privée près de notre résidence. Notre CPE nous offre tous les services que nous souhaitons pour notre enfant; éducatrices diplômées, développement et éveil de l'enfant adapté à son âge, valeur tel que le respect des autres, ainsi que des repas équilibrés et approuvés par une diététiste. Pour nous, se sont des éléments essentiels pour une tranquillité d'esprit, de cette façon nous pouvons nous consacrer à notre travail tout en sachant que notre petite est bien entourée et surtout heureuse.

## **Environnement**

Le CPE chez Nous est un centre d'environ 44 places, pour nous ce point était également très important. Nous ne voulions pas qu'elle fréquente une garderie de 60 à 80 places. Le CPE est également situé en campagne, tout près de la maison et de quelques fermes où l'on peut apercevoir montons, boeufs et vaches. Le bon air frais... il n'y a rien de tel pour la santé.

## **Moins de qualité de service**

Avec le projet de loi, notre CPE en sera affecté par la qualité des services et peut-être même possibilité de fermeture. Pourquoi? Parce que la direction du CPE devra trouvé des moyens pour éviter les déficits, et ce, même si les coûts ont passés de 5\$ à 7\$/jrs. Les CPE ont du subir des coupures budgétaires de la part du gouvernement, malgré les hausses imposées au parents utilisateurs, alors nous nous questionnons à savoir s'il y a encore augmentation des coûts (10\$/jrs) ceux-ci iront-ils vraiment à notre centre? Notre CPE est plus petit, situé en campagne et risque de ce faire enlever ses places en milieu familial pour que celles-ci soient gérées par des mégats structures. Avec tous ces facteurs, comment celui-ci pourra-t-il survivre?

## **Avenir de notre CPE**

Maintenant, nous n'avons plus notre tranquillité d'esprit, nous sommes angoissés, nous avons peur pour l'avenir de notre CPE. D'autant plus, que nous voudrions bien avoir un autre enfant. Les enfants sont l'avenir du Québec, la relève.

Notre gouvernement ce doit de tout faire pour leur assurer une bonne éducation, un bon développement et une bonne alimentation en service de garde. Comment faire si finalement la structure des CPE est en péril et que nous devons avoir recours à une gardienne d'enfants qui parfois peut garder et non éduquer, 6 à 10 enfants par jour, sans savoir ce qu'elle offrira au menu du dîner et comme collation, ou si les enfants passent leur journée devant la télé, pendant qu'elle doit faire du ménage, préparer les repas, donner le boire aux bébés, changer les couches et faire faire une sieste aux enfants. Il est hors question que notre enfant est recours à ce genre de service.

L'autre alternative; le système privé. La qualité n'est pas la même, je connais des parents qui ont fréquentés et même travaillés dans les deux types d'établissements. Ils ont moins de personnel, donc moins de rotation et remplacement pour les pauses des éducatrices, malgré leur bonne volonté celles-ci sont plus exténuées, donc les enfants en sont victimes. Le menu affiché n'est pas toujours le même servi au dîner, les jouets sont plus désuets... Le privé c'est pour faire de l'argent, alors évidemment que le service n'est pas le même. Une autre solution serait de rester à la maison avec nos enfants. Bonne idée! Mais qui payera les factures? Pourquoi n'aurions-nous pas une compensation monétaire pour celles ou ceux qui feraient le choix de s'occuper de leurs enfants à la maison? Dans mon cas, si j'aurais le même montant versé par l'état à mon CPE pour mon enfant, je demeurerais à la maison.

## **Conclusion**

En espérant que nos élus feront les bons choix et que les enfants du Québec demeureront leur priorité, nous attendons avec impatience le dénouement ce projet de loi. Pour le moment, nous sommes victimes des moyens de pression, de discussions houleuses et avons l'esprit bien perturbé...

Sincères salutations.

Isabelle Bilodeau